

3. Battre en brèche 10 idées reçues sur le viol

1. Le viol est un phénomène marginal

Faux, au moins 84 000 femmes adultes sont violées chaque année en France. Autour de nous, parmi nos collègues, nos proches, nos amies, 1 femme sur 10 a subi ou subira un viol ou une agression sexuelle dans sa vie.

2. Le viol est le plus souvent commis par un inconnu dans une rue sombre

Faux, l'agresseur est connu de la victime dans 9 cas sur 10. Dans 50 % des cas, il s'agit d'un membre de la famille ou de l'entourage proche, dont 34 % sont commis au sein du couple. 63 % des victimes de viols sont des mineur.e.s.

3. Ce sont surtout les filles provocantes, aguicheuses qui sont violées

Faux, ni la tenue ni le comportement d'une femme ne provoquent le viol ; c'est la décision d'un agresseur qui provoque le viol. Les victimes de viol sont souvent culpabilisées et ressentent de la honte. C'est une inversion des responsabilités. Par ailleurs, les victimes de viol sont très diverses : âge, apparence, origine sociale, etc. Le viol concerne tous les milieux, toutes les cultures.

4. Le viol est largement puni

Faux, environ 1 à 2 % des violeurs sont condamnés, moins de 10 % des victimes portent plainte, du fait de la peur, de la pression de l'entourage, etc.

5. Le viol est un drame personnel

Faux, c'est un fait de société. Le viol est l'expression du contrôle et de l'appropriation du sexe et du corps des femmes. Il suppose que les femmes sont à la disposition des hommes pour satisfaire des besoins sexuels soi-disant supérieurs ou naturels. Il est le signe d'une société profondément sexiste.

6. Le viol est provoqué par la testostérone

Faux, ce n'est pas un comportement naturel, mais culturel. Le viol repose sur le mythe d'une sexualité masculine irrésistible et incontrôlable. Une sexualité conquérante est fortement légitimée dans notre société pour les hommes, tandis que l'expression du désir féminin est limitée et encadrée par de nombreuses formes de réprobation sociale. Certain.e.s croient que le viol serait jugulé par la prostitution. Or les pays qui ont autorisé et réglementé la prostitution (Allemagne, Pays-Bas) n'ont pas vu baisser le nombre de viols.

7. Quand une femme dit « non », elle pense « oui » ou « peut-être » : elle a envie qu'on la force

Faux, quand une femme dit non, ce n'est pas oui, c'est non. La prétendue sexualité féminine passive, soumise aux initiatives des hommes, est un mythe. L'expression du consentement des deux partenaires est la condition absolue d'une relation sexuelle ; sinon, il s'agit d'un viol.

8. Les hommes aussi sont victimes de viol

Vrai, cela peut arriver, mais les victimes sont des femmes dans 9 cas sur 10. Les hommes victimes de viol étaient le plus souvent mineurs au moment des faits. Que les victimes soient des hommes ou des femmes, 99 % des agresseurs sont des hommes.

9. Les violeurs sont tous des psychopathes

Faux, il n'existe pas de profil-type de violeur. Les viols ne sont pas spécialement le fait de psychopathes, d'alcooliques, d'anormaux ou d'obsédés sexuels. Ils sont souvent perpétrés par des hommes parfaitement intégrés socialement, parfois même considérés comme étant au-dessus de tout soupçon.

10. Le viol est le résultat de la misère sexuelle

Faux, cela n'a rien à voir. Ainsi, les femmes qui n'ont pas de relation sexuelle et en éprouvent de la frustration ne s'autorisent pas pour autant à violer un homme pour satisfaire leurs besoins sexuels. Il s'agit bien d'une tolérance sociale dans un sens et non dans l'autre.

4. Décrypter la stratégie de l'agresseur

Éléments spécifiques de la stratégie des agresseurs de violences sexistes

Quel.les que soient la forme de violence exercée et le statut de l'agresseur (proche, inconnu), on retrouve des caractéristiques semblables dans la stratégie mise en place par l'agression à l'encontre d'une femme.

Il choisit, sélectionne (séduit) celle qui deviendra sa victime, et il organise ensuite l'agression ou les agressions en fonction de 5 priorités principales :

► **Isoler la victime**

Géographiquement, socialement, affectivement, familialement, professionnellement...

► **La dévaloriser, la traiter comme un objet**

Humilier, dénigrer, critiquer, moquer, insulter, affaiblir... avec la double conséquence qu'elle ne répliquera pas et qu'elle perdra l'estime d'elle-même.

► **Inverser la culpabilité**

Transférer la responsabilité de la violence à la victime. Ne se reconnaître aucune responsabilité dans le passage à l'acte : « Elle a provoqué, elle souhaitait que je fasse ça, elle m'a énervé ».

Entretenir la confusion, l'embrouille : attitudes contrastées alternant avec périodes d'accalmie annonciatrices de redoutables orages...

► **Instaurer un climat de peur et d'insécurité**

Se présenter comme tout puissant. User de menaces et en mettre quelques-unes en œuvre. (représailles sur les proches, etc.).

► **Agir en mettant en place les moyens d'assurer son impunité**

Recruter des alliés. Organiser une coalition contre les personnes affaiblies. Prévoir d'impliquer la victime potentielle dans le déroulement des faits. Lui offrir quelque chose, lui demander de l'aide, lui fournir de l'aide...

► **Verrouiller le secret.**

5. Réagir en tant que proche, témoin

L'enjeu est de contrecarrer, contrebalancer, et déjouer la stratégie de l'agresseur.

- 1. Il veut l'isoler :** je me rapproche, je manifeste mon intérêt pour elle, je cherche le contact, je ne laisse pas le silence entre nous, je l'aide à repérer autour d'elle qui peut l'aider, la soutenir, je la mets en relation avec des partenaires fiables.
- 2. Il l'humilie, la traite comme un objet :** je la valorise, je mets en exergue chacune de ses actions : elle est courageuse, elle cherche une solution, elle envisage des possibilités, je salue ses capacités : avec les enfants, dans son emploi, vis-à-vis de sa famille, dans son parcours de démarche, etc. Je l'invite à décider et je valide ses décisions.
- 3. Il la rend responsable de la situation :** je m'appuie sur le droit, sur la loi pénale pour attribuer à l'agression la pleine et totale responsabilité de ses actes.
- 4. Il fait régner la terreur :** je me préoccupe d'assurer sa sécurité tout en lui démontrant la dangerosité de son agresseur, je résiste moi-même à l'emprise de la peur et pour cela je fonde mon raisonnement et mes déclarations sur la loi qui sanctionne et réprime de tels agissements.
- 5. Il cherche à assurer son impunité en recrutant des alliés :** je suis sur mes gardes pour ne pas, à mon corps défendant, être recruté.e parmi ses alliés. C'est peut-être là le plus difficile de cette mission car l'ensemble de notre système culturel et social est du côté des agresseurs, du côté des forts, du côté des puissants. Il faut résister à nos réflexes ancestraux : déni de la gravité des faits, recours au fatalisme, paresse à affronter les personnes dominatrices et choix des procédures relevant davantage de la médiation, de l'accommodement, de la réciprocité.

Quand il y a violence, ce n'est plus le temps de la négociation mais le temps de la loi qui donne à chacun sa place et son statut : il y a une victime, il y a un agresseur.

L'accueil et l'écoute des femmes victimes doivent être orientés pour soutenir leur déposition en justice en relatant les faits de façon circonstanciée et approfondie.

Elles ont besoin de tous nos encouragements pour y parvenir.

6. Changer notre langage

► **Ne dites plus** : « Elle s'est fait violer » : non, elle n'y est pour rien. Elle n'a rien fait pour.

Dites : « Elle a été violée ».

► **Ne dites plus** qu'une femme « vous a avoué avoir été violée » : c'est au coupable d'avouer, celui qui est responsable du crime.

Dites : « Elle m'a confié avoir été violée ».

► **Ne dites plus** que des « tournantes » ont eu lieu : le viol n'est pas assimilable à une des techniques utilisées au ping-pong.

Dites que « des viols en réunion ont été perpétrés », leurs agresseurs encourent une peine aggravée, les victimes attendent votre soutien.

► **Ne dites plus** que des enfants sont victimes « d'abus sexuels » : y aurait-il un « us », un usage autorisé du sexe des enfants ? « Une fois : ça va ; trois fois : bonjour les dégâts ? » Non !

Dites que ces enfants sont victimes d'agressions sexuelles ou de viols.

► **Ne dites plus** que les agresseurs et violeurs d'enfants sont des « pédophiles » : on ne peut pas dire que les violeurs d'enfants aiment les enfants (pédo-philes).

Condamnez les pédo-criminels violeurs d'enfants.

► **Ne dites plus** que le viol est « une pulsion irrépressible » : plus de 50 000 femmes ont appelé Viols-Femmes- Informations 0 800 05 95 95, leurs récits témoignent de la stratégie élaborée et mise en place par les violeurs, plan d'attaque dans lequel la victime est prise au piège.

Aidez les victimes à repérer et analyser la stratégie du violeur.

► **Ne dites plus** qu'il s'agit de « relation sexuelle imposée » : il n'y a pas de relation entre un agresseur et sa victime.

Dites qu'il y a un violeur, auteur d'un crime sexuel et une victime que vous aiderez à faire valoir ses droits.

► **Ne croyez plus qu'il s'agit de sexualité : le viol est pouvoir et domination.**

► **N' imaginez plus** que le viol par un mari ou un compagnon n'entraîne pas de lourdes séquelles, au contraire, c'est un traumatisme d'une particulière gravité.

► **Ne croyez plus** qu'une femme violée est une « femme foutue » : Les femmes qui appellent le 0 800 05 95 95 cherchent aide et soutien et témoignent que les **victimes de violences sexuelles luttent avec courage pour reprendre pouvoir sur leur vie, reconstruire équilibre et confiance en elles et dans les autres, retrouver l'amour d'elles-mêmes et de la vie.**